



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

LA PERSPECTIVE DE MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC SUR

Le projet de loi no 27 :

**Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en
matière d'économie et d'innovation**

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Déposé par

Manufacturiers et Exportateurs du Québec

À la

Commission de l'économie et du travail

Le 25 septembre 2019

© Manufacturiers et Exportateurs du Québec, 2019

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Des gestes concrets pour supporter le développement économique

Recommandation 2

Un accompagnement et des services-conseils pertinents

Recommandation 3

Des aides financières qui ont de l'impact

Recommandation 4

Une attraction d'investissements et une diversification des marchés ambitieux

Recommandation 5

Une mise en œuvre efficace



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

1. OBJET DE NOTRE MÉMOIRE

Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) remercie le ministre de l'Économie et de l'Innovation pour l'opportunité d'exprimer le point de vue du secteur manufacturier sur le projet de loi 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation.

Le secteur manufacturier québécois emploie près de 500 000 personnes. Il est constitué de près de 24 000 entreprises dont seulement 1 000 de plus de 100 employés. Il génère 14 % du produit intérieur brut et 89 % des exportations du Québec.

La compétitivité est l'enjeu principal pour les manufacturiers et les exportateurs. En découle une série de défis sous-jacents : le retard de productivité, la pénurie de main-d'œuvre, le financement et la fiscalité, entre autres.

C'est dans ce contexte que nous analyserons les changements proposés par le projet de loi 27.

2. PRÉSENTATION DE MEQ

MEQ représente les manufacturiers auprès des gouvernements dans leurs enjeux de main-d'œuvre, d'innovation et d'exportation afin de favoriser un environnement d'affaires qui permet d'être concurrentiel à l'échelle locale et internationale.

Nous représentons 1 100 entreprises. Nos membres se retrouvent à travers tout le Québec, dans tous les secteurs d'activités.

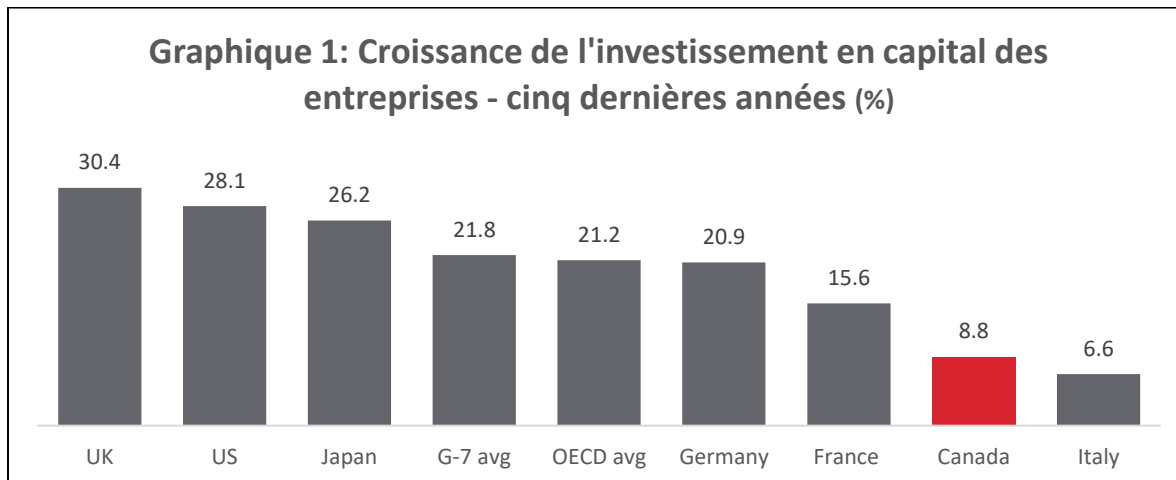
MEQ est présente dans chacune des provinces par le biais de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, ce qui lui permet de soutenir les entrepreneurs dans toutes les provinces où ils opèrent, mais également de représenter leurs intérêts à l'échelle canadienne. Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) est la plus importante association commerciale et industrielle au pays, fondée en 1871.

Il est possible d'obtenir plus d'informations sur MEQ au MEQ.CA

3. PORTRAIT DU SECTEUR MANUFACTURIER

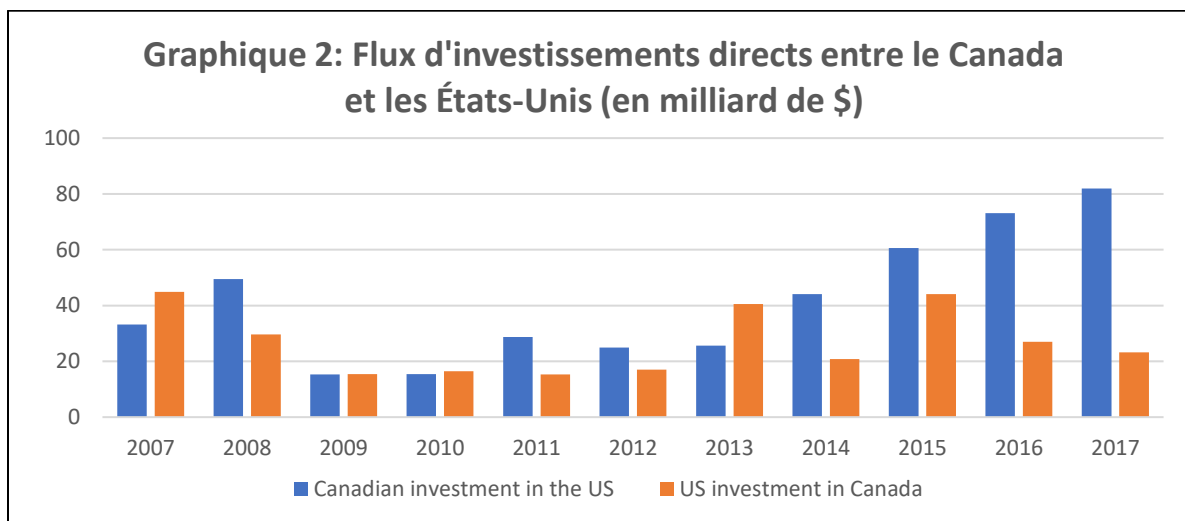
Relativement à l'investissement et à la productivité

Depuis cinq ans, l'investissement en capital des entreprises croît peu au Canada. De tous les pays du G7, hormis l'Italie, c'est au Canada que l'investissement en capital a le moins augmenté (voir graphique 1).



Source : *Manufacturiers et Exportateurs du Canada, 2018*

Depuis 2015, les entreprises canadiennes investissent de plus en plus aux États-Unis alors que les entreprises américaines investissent de moins en moins au Canada (voir graphique 2).



Source : *Manufacturiers et Exportateurs du Canada, 2018*

Les entreprises investissent donc moins en général mais de plus en plus aux États-Unis, au détriment de leurs usines canadiennes. On en déduit que le retard de productivité que connaissent nos entreprises ne fait que s'accroître.

Nous sommes préoccupés par l'impact de ces sous-investissements sur la compétitivité du secteur. Nous y reviendrons dans nos recommandations.

Relativement à la diversification des marchés

Depuis cinq ans, il y a eu peu de changements parmi les pays visés par les exportations québécoises. (voir tableau 1)

**Tableau 1 : Destination des exportations du Québec (2013-2017)
Codes SCIAN 31-33 (fabrication)**

2013		2014		2015		2016		2017	
États-Unis	73,28%	États-Unis	72,98%	États-Unis	75,02%	États-Unis	74,00%	États-Unis	73,58%
Chine	2,55%	Chine	2,28%	Chine	2,62%	Chine	3,03%	Chine	2,82%
Mexique	1,77%	R.U. ⁽¹⁾	2,03%	R.U. ⁽¹⁾	1,85%	Mexique	2,32%	Mexique	2,25%
France ⁽²⁾	1,75%	Mexique	1,87%	Mexique	1,82%	R.U. ⁽¹⁾	1,75%	R.U. ⁽¹⁾	1,63%
Pays-Bas	1,63%	France ⁽²⁾	1,54%	France ⁽²⁾	1,35%	France ⁽²⁾	1,56%	France ⁽²⁾	1,44%

R.U. ⁽¹⁾

France ⁽²⁾: comprend Monaco et Antilles fr.

Source : Données sur le commerce en direct, 2019

Quant aux principaux produits québécois exportés aux États-Unis, on comprend que plusieurs ne sont pas facilement exportables ailleurs qu'aux États-Unis (voir tableau 2). Ces cinq principaux produits représentent 25,2 % des exportations québécoises vers les États-Unis.

Tableau 2 : Les 5 principaux produits québécois exportés aux États-Unis (2017)

aluminium sous forme brute	10,2 % du total
avions, hélicoptères et autres véhicules aériens ou spatiaux	5,1 %
turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	4,9 %
cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute	2,6 %
bois sciés ou dédosés au long, tranchés ou déroulés	2,4 %

Source : Ministère de l'Économie et de l'Innovation, Mai 2018

Relativement à la main-d'œuvre

Le Québec continue à faire face à une pénurie de main-d'œuvre. Le Québec est la province canadienne qui connaît la plus forte augmentation du nombre de postes vacants. Parmi ces postes, 14 % sont à pourvoir depuis plus de 90 jours.

Au premier trimestre de 2019, 16 465 postes étaient à combler spécifiquement dans le secteur manufacturier québécois¹ et une grande proportion des postes à combler nécessitait un diplôme d'étude secondaire ou moins.

- 60 % requéraient un niveau de secondaire 5 et moins
- 40 % exigeaient un DEP, DEC ou plus.

Le manque de travailleurs constitue un défi constant pour les manufacturiers, qui, faute de main-d'œuvre, retardent de plus en plus leurs projets d'investissement.

Au cours de l'été, nous avons mené un sondage national et multiplié les consultations avec nos membres au niveau québécois et canadiens, relativement à la pénurie de main-d'œuvre.

Il y a convergence :

- l'automatisation et la numérisation sont requis pour diminuer le retard de productivité;
- automatiser et numériser ne diminuera pas les besoins en main-d'œuvre; les entreprises auront toujours autant besoin de personnel.

4. LES OBJECTIFS DU PROJET DE LOI 27 ET LES RÉSULTATS ATTENDUS

Le projet de loi 27 - Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation a plusieurs objectifs.

Nous comprenons que le ministre souhaite doubler les investissements étrangers au Québec d'ici 5 ans, lesquels représentaient 3,5 G\$ en 2018, augmenter les exportations du Québec afin qu'elles représentent 50 % du PIB, et réduire l'écart de productivité avec l'Ontario et le reste du Canada en augmentant les investissements en entreprise.

Nous comprenons également que le ministre veut accélérer les investissements des entreprises québécoises pour accroître la productivité et favoriser l'innovation, encourager le développement économique des régions et alléger les démarches pour les entreprises.

5. RECOMMANDATIONS

Compte tenu des objectifs visés et du poids du secteur manufacturier dans l'économie québécoise, nous avons formulé 5 grandes recommandations afin de permettre au gouvernement d'atteindre ses objectifs.

5.1. Des gestes concrets pour supporter le développement économique

Nous saluons le fait que la mission d'Investissement Québec (IQ) inclus à présent le développement économique. Cela doit se traduire par une approche et des gestes concrets permettant à IQ d'aller au-delà du financement.

¹ Statistique Canada : Enquête sur les postes vacants et les salaires, 2019.



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

Nos membres s'attendent à ce que IQ prenne plus de risque, soit prête à avoir un rendement moins élevé dans certains cas, et qu'il ait une vision provinciale et globale des secteurs d'avenir à supporter, voire des filières à créer.

De nombreux pays comptent sur des fonds souverains pour subventionner des industries traditionnelles, tout comme de nouvelles industries. IQ doit être un leader pour identifier les secteurs d'avenir pour le Québec.

De plus, s'il est vrai qu'IQ doit avoir une vision forte à cet égard, elle ne doit pas oublier les secteurs plus traditionnels, qui sont les piliers de l'économie québécoise.

MEQ est favorable à la mise en place des comités de développement régionaux; toutefois, le gouvernement doit maintenir une vision provinciale des secteurs et filières à appuyer.

5.2. Un accompagnement et des services-conseils pertinents

Relativement au guichet unique

Les entreprises accueillent positivement le concept de guichet unique mais démontrent un certain scepticisme quant à la mise en œuvre. Des guichets uniques ont été promis depuis longtemps par de nombreux gouvernements. Il semble que la recette magique n'a pas encore été trouvée. Par conséquent, nous recommandons au gouvernement de mettre en place un service de conciergerie, similaire au modèle de PERFORME. On ne peut pas demander à l'entreprise de devenir une experte dans les programmes gouvernementaux, mais on peut s'attendre d'IQ qu'elle puisse accompagner l'entreprise dans l'appareil gouvernemental.

IQ devra s'assurer que les ressources qui seront le premier point de contact soient bien formées, et qu'un solide plan de communication soit déployé pour que les entreprises ne perdent pas de temps à s'y retrouver.

Relativement au comité de développement régional

Afin de favoriser le développement économique des régions, il va de soi que les entreprises doivent avoir accès à des services et une expertise de qualité. Mais, elles ont également besoin que les différents ministères se concertent afin de faciliter leurs démarches.

Nous sommes favorables à la mise en place des comités de développement régionaux. Nous recommandons également de mettre en place des comités de coordination régionale visant les différents ministères présents en région. Cela impliquerait : IQ, Services Québec et le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). À titre d'exemple, une entreprise qui a un projet de robotisation va avoir besoin de financement auprès d'IQ, elle peut avoir besoin d'une subvention au MEI, elle va vouloir former sa main-d'œuvre et possiblement elle devra recruter à l'international. Un comité de coordination permettra d'assurer la complémentarité des offres, la connaissance des offres auprès des conseillers des différents ministères et éventuellement éviter que l'entreprise aie à présenter son projet à plusieurs reprises.

Relativement au développement de l'offre de services d'IQ

Pour augmenter l'investissement et la productivité, il faut offrir plus que du financement; il faut accompagner les entreprises. Nombre d'entreprises n'ont pas l'expertise et les ressources nécessaires pour identifier les bons équipements pour entamer leur virage 4.0. MEQ est donc favorable à l'intégration du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ); il pourra aider l'entreprise dans son choix, via son audit 4.0. et ses services d'accompagnement.

Cela dit, pour que les entreprises se tournent véritablement vers l'ensemble des services d'IQ, les conseillers devront démontrer une culture d'affaires très forte. IQ devra développer et former sa main-d'œuvre afin d'instaurer une culture à l'image des entreprises qu'elle appuie.

5.3. Des aides financières qui ont de l'impact

Relativement aux financements offerts

Investissement Québec doit s'assurer d'offrir des appuis financiers qui ont de l'impact. Les entreprises demandent :

- que l'aide soit modulée en fonction de la taille d'entreprise, tant pour les frais administratifs que pour l'ampleur des financements, car les besoins sont très variables;
 - les grandes entreprises demandent que le gouvernement prenne plus de risque, finance de plus gros projets, favorise la prise de risque, quitte à partager les profits.
- qu'il y ait une variété de programmes de financement :
 - des prêts sans intérêts et sans garantie;
 - la poursuite du Programme Exportation, qui aide pour la liquidité;
 - le financement de la recherche de marchés canadiens ou internationaux ou, à défaut, une responsabilité partagée IQ/entreprises pour ces frais (donc à la fois un appui financier et des mises en relation (experts du marché visé, entreprises déjà implantées, missions commerciales, contacts dans les ambassades, etc.);
 - le financement des services professionnels externes (*softs costs*); à noter, les services professionnels et la consultation ne doivent pas être limités à la planification; ils doivent inclure l'exécution des projets. Les PME n'ont pas les moyens d'embaucher des spécialistes internes (ressources humaines, informatique, marketing, etc.). Lorsque le gouvernement subventionne 50-100-200 heures de consultation gratuites, il permet à la PME d'aller au-delà de la planification de base et de travailler à l'implantation des projets.

MEQ recommande également au gouvernement de s'assurer que son offre de financement soit complémentaire à celle qui existe sur le marché. Une cartographie pourrait être réalisée afin d'identifier les endroits où il y a des manquements dans le marché.

Relativement aux délais et à la paperasse

Les délais et la paperasse sont problématiques. Plusieurs entreprises considèrent qu'il y a matière à amélioration au niveau de la proactivité et des solutions offertes. Des entreprises confirment être restées plusieurs mois sans réponse à la suite d'une demande de prêt en lien avec des investissements pour de nouveaux équipements. La nouvelle structure d'Investissement Québec devra mieux répondre aux attentes des entreprises.

5.4. Pour une attraction d'investissements et une diversification des marchés ambitieux

Nous accueillons positivement les priorités du ministre, soit d'accroître les exportations, de diversifier les marchés et d'attirer davantage d'investissements étrangers, lesquelles guideront l'action du gouvernement en matière de développement économique au cours des prochaines années.

Relativement à l'attraction des investissements étrangers

Nous sommes favorables à la mise en place d'IQ International qui permettra de concerter l'action de plusieurs acteurs économiques. Cette nouvelle structure doit permettre d'augmenter l'efficacité et les résultats des efforts de prospection.

L'investissement direct étranger permet d'accueillir au Québec de grands donneurs d'ordre qui sont susceptibles par la suite d'octroyer des contrats aux manufacturiers québécois. Leur venue est donc souhaitée. Nous encourageons le gouvernement à porter attention aux financements qui leur sont offerts, afin de ne pas nuire aux entreprises locales.

Relativement à accroître les exportations et à la diversification des marchés

Pour augmenter les exportations, il faut d'abord avoir des entreprises compétitives. Les entreprises confirment qu'il faudrait agir plus en amont, au niveau de l'innovation et des processus. Dans cette optique, nous sommes heureux que le projet de loi se préoccupe autant d'innovation et nous avons présenté nos recommandations dans les pages précédentes.

Plusieurs gouvernements passés ont annoncé des volontés ambitieuses d'accroître fortement et rapidement les exportations du Québec, sans toutefois réussir. Nous avons constaté au début de notre mémoire que depuis plus de 10 ans, les exportations du Québec demeurent relativement similaires au niveau des produits exportés et des marchés rejoints. Il a été difficile de se diversifier au-delà des États-Unis et du Mexique – notamment compte tenu de la distance et de l'intégration des chaînes d'approvisionnement nord-américaines.

Nous recommandons au gouvernement de faire une analyse par secteur afin d'identifier les produits possédant le plus de potentiel de s'exporter ailleurs qu'aux États-Unis, et ensuite d'identifier les entreprises qui ont le plus de potentiel de réaliser leurs projets. Israël et la Nouvelle Zélande sont d'ailleurs des modèles en ce sens, ayant basé leurs stratégies d'exportation sur des secteurs et des

entreprises ciblées. De plus, nous croyons que le gouvernement doit continuer à être ouvert à une variété de marchés et ne pas tout miser sur un seul marché; les entreprises savent où se trouvent les opportunités; il faut les appuyer dans leurs plans d'affaires.

En lien avec la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises demandent à ce que les experts de marchés issus de l'immigration puissent se qualifier dans la liste de professions prioritaires pour pouvoir immigrer au Canada. Elles demandent aussi que le gouvernement finance des stages de plusieurs mois à l'étranger, pour leur propre personnel ou pour des finissants universitaires. Ces finissants deviendront ensuite d'excellents candidats pour des postes permanents dans l'entreprise et pourront ainsi contribuer à la croissance des manufacturiers à l'international.

5.5. POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE

Il y aura eu un délai de 9 mois entre le dépôt du projet de loi en juin 2019 et son application en avril 2020. Or, les gens d'affaires s'attendent à être accueillis, le 1^{er} avril 2020, par une structure prête et performante, par des conseillers qui sont bien au fait de la réalité des entreprises et qui offrent des solutions et services personnalisés, rapidement.

Une grande rapidité d'action est souhaitée, ainsi que plus d'uniformité dans les processus et délais. Nous croyons qu'il existe des disparités d'approche et d'efficacité entre les divers bureaux d'Investissement Québec. C'est pourquoi nous réitérons qu'il sera nécessaire de veiller à la formation des conseillers et assurer que la culture d'affaires soit omniprésente chez IQ.

Implanter rapidement la nouvelle structure; livrer rapidement les services, sont des clés essentielles du succès de ce grand projet.

Nous serons heureux de travailler avec le gouvernement pour trouver, avec lui, les manières de faire les plus optimales.

6. CONCLUSION

Le gouvernement veut stimuler l'investissement, l'innovation technologique et le développement des entreprises. Il souhaite attirer des investisseurs étrangers et diversifier les exportations. Au cours des derniers mois il a mis en place plusieurs réformes et initiatives importantes au niveau de l'immigration et de l'emploi. Il a fait part de sa volonté de simplifier les règles et procédures (chantiers d'allègement réglementaire).

Nous encourageons le gouvernement dans sa volonté de générer de la croissance économique. Nous l'exhortons d'étudier tout changement avec une vision à 360 degrés pour aider les manufacturiers à investir et générer de l'emploi, partout au Québec.



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

7. POUR AVOIR PLUS D'INFORMATION

Véronique Proulx
Présidente-directrice générale
veronique.proulx@meq.ca
514-866-7774, poste 2125

ANNEXE 1: L'APPORT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR MANUFACTURIER²

Impact du secteur manufacturier

L'IMPACT DU MANUFACTURIER:	CANADA	QUÉBEC
Nombre d'établissements:	92,752	23,981
Ventes totales:	\$686.6 milliards	\$165.2 milliards
Contribution au PIB:	10.4 %	14 %
Emplois directs:	1,731,550	488,260
Masse salariale:	\$120.2 milliards	\$32.6 milliards
Prime salariale:	109.4% milliards	111% du salaire moyen
Contribution aux exportations:	64.8 %	88.5 %
Investissements en capital (intentions 2019)	\$19.1 milliards	\$4.8 milliards

² Source: Manufacturiers et Exportateurs du Canada, données internes, 1er mai 2019.